

L'association **Les Rendez-vous du Pouilly Fumé** appelle les artistes peintres à participer à la **6^{ème} FIAAC en Pouilly Fumé du 28 avril au 1er mai 2018**. Notre association a été fondée en 2012 par des artistes, des amateurs d'art et des vigneron de l'une des appellations les plus célèbres au monde. Les artistes peintres sont sélectionnés sur dossier par un comité incluant des spécialistes de l'art. Puis chaque vigneron participant choisit l'artiste qu'il souhaite présenter dans son chai aux visiteurs, collectionneurs et amateurs d'art et de vin, plus nombreux chaque année. Le 1^{er} mai 2018, un jury de personnalités du monde de l'art décernera le Grand Prix de la 6^{ème} FIAAC * et le Prix Zeuxis 2018** tandis que les artistes attribueront le Prix Dionysos 2018 à l'un des vigneron participants.

* Le Grand Prix de la FIAAC en PF récompense un artiste qui, depuis 2016, est ensuite invité à exposer à Paris, à l'Hôtel de l'industrie, place Saint-Germain des Prés.

** Le Prix Zeuxis récompense la meilleure des expositions, c'est-à-dire à la fois l'artiste et le domaine qui l'a exposé.

ORGANISATION

Un comité incluant des spécialistes de l'art et le bureau de l'association sélectionne les dossiers d'artistes reçus. Nos critères sont l'originalité, la cohérence et, bien sûr, la qualité des œuvres présentées. Chaque vigneron exposant choisira ensuite l'artiste qu'il veut « défendre ». La liste définitive des artistes retenus sera communiquée aux candidats fin décembre 2017. Chaque vigneron prête main-forte à son artiste pour l'accrochage des œuvres. Il s'engage à fournir les cimaises ou autres dispositifs d'accrochage ainsi que l'éclairage ; il se charge de l'hébergement gracieux de l'artiste et d'un accompagnant éventuel. L'artiste et son vigneron s'engagent mutuellement à être présents dans leur chai pendant les heures d'ouverture au public. Les artistes retenus fixent librement leurs prix. Aucun pourcentage ne sera prélevé sur leurs ventes. Ils s'engagent à prendre en charge le transport ainsi que l'assurance éventuelle de leurs œuvres. **Toutes les informations complémentaires seront transmises ultérieurement aux artistes retenus.**

INSCRIPTION DES ARTISTES CANDIDATS

Pour participer, les artistes peintres doivent nous adresser par e-mail **un dossier numérique** (formulaire, CV, photos) complété par **un envoi postal** (voir documents à fournir) **avant le 15 novembre 2017 minuit**. Tout dossier incomplet sera écarté. Aucune candidature n'est prise par téléphone.

Nom Prénom
Nom d'artiste éventuel Nationalité
Adresse
Code Postal Ville Pays
Téléphone fixe Portable
Mail Site internet

Comment avez-vous eu connaissance de la FIAAC en Pouilly Fumé (ami artiste, vigneron, visiteur, galeriste...)?

DOCUMENTS À FOURNIR

Par e-mail à contact@lesrdvdupf.org

- 1 photo d'identité mentionnant votre nom.
- 1 CV mentionnant vos expositions personnelles et collectives et une courte présentation de votre démarche artistique
- **10 photos couleurs** des œuvres que vous souhaitez exposer, le descriptif de chacune : format, technique, date. **Photos à fournir séparées les unes des autres, en format numérique .jpg** d'une définition inférieure à 1 MO. Surtout, **ni CD ni catalogue exhaustif de vos œuvres.**

Par courrier postal, adressé à : **Les Rendez-vous du Pouilly Fumé, BP17, 58150 Pouilly-sur-Loire**

- Deux chèques à l'ordre de « **Les Rendez-Vous du Pouilly Fumé** »
 - 1 chèque de **15 €** pour les frais de dossier et de sélection (encaissement à réception),
 - 1 chèque de **250 €** pour les frais de participation (restitué en cas de non sélection).
- Une enveloppe à votre adresse, affranchie, pour le retour du chèque de 250 € en cas de candidature non retenue.
- S'il vous est impossible de procéder par chèques, un virement bancaire est envisageable. Merci de nous contacter par e-mail.

Toute personne de nationalité française qui désire commercialiser ses créations artistiques doit obligatoirement se déclarer auprès de l'administration fiscale, en fonction de son statut. Merci de préciser le vôtre :

- Maison des Artistes / AGESSA - N° d'ordre : et/ou N° SIRET :

- Autre :

- **Je certifie être en règle avec l'Administration sociale et fiscale.**

Signature

**LES RENDEZ-VOUS
DU POUILLY FUMÉ**